

La **rue**, outil privilégié pour l'urbaniste

Comment créer des lieux et des liens en ville ?

Jérôme IONESCO, Guillaume OUALLET et Hélène TOUCHÉ
pour l'équipe Projet urbain de l'AUAT

1. Le Pacte urbain est passé entre l'autorité organisatrice des transports (Tisséo) et les collectivités desservies par la 3^e ligne de métro de Toulouse, la ligne Aéroport Express et la connexion à la ligne B. Il est l'expression d'un projet de territoire autour des futures stations. Dans un principe de cohérence urbanisme-transports, il favorise le report modal entre les stations et les quartiers alentour.

La rue est un outil essentiel du travail de l'équipe Projet urbain de l'AUAT. Bien souvent, elle est la clé de la réussite des missions qui lui sont confiées, qu'il s'agisse de la requalification de quartiers de la politique de la ville ou d'entrées de ville, du Pacte urbain¹, ou de projets d'extension urbaine.

La rue est avant tout une ressource inépuisable pour connaître l'histoire des lieux. Dynamique, c'est le support privilégié de tous les flux pour desservir le territoire et créer des liens. Permanente, elle permet de faire passer tous les réseaux. Mixte et diversifiée, elle peut prendre tous les visages et servir tous les usages à condition de bien l'utiliser et de trouver les réponses adaptées aux situations. La rue peut être une coupure ou une couture. Elle peut rassembler, animer, être le théâtre de manifestations joyeuses. Elle peut aussi fragmenter, éloigner, séparer. Contrairement aux années 1970 où les flux étaient dissociés et où le réseau viaire n'assurait plus le rôle d'élément structurant sur lequel se construisaient peu à peu les quartiers, la rue retrouve aujourd'hui son rôle principal et nous donne la bonne adresse.

La rue, partie de l'histoire d'une ville. Sa toponymie est un facteur essentiel, elle laisse des traces et les inscrit dans une continuité historique. On parle d'ailleurs de « palimpseste » pour évoquer les différentes couches de l'histoire de la ville. Ainsi, on ne part jamais (ou rarement) d'une page blanche, mais on participe au renouvellement de la ville sur elle-même. Aussi, s'inscrire dans le dessin du parcellaire est un gage d'économie.

La rue, support de tous les flux. La rue partage tout comme elle associe tantôt un boulevard, tantôt une allée, un cours, une venelle... Sa diversité fait la

richesse des villes et nous donne des repères. La composition urbaine est efficiente si les profils de voies sont dans un bon rapport avec les îlots desservis.

La rue, lieu de permanence. Inscrite le plus souvent dans le domaine public, contrairement aux îlots constitués de parcelles qui se renouvellent sans cesse, la rue demeure à travers le temps et c'est le sous-sol qui, lui, se transforme avec les réseaux.

La rue, support d'usages. Lieu d'animation, de rencontres riches et diversifiées... tout le monde peut emprunter la rue ! Les grands axes, les boulevards, les avenues sont également supports de commerces et de services. Dans les quartiers, la rue devient un pôle de sociabilité, c'est là que se tissent les relations de voisinage. La présence de riverains qui pratiquent l'espace public est un gage de sécurité pour tout le monde. La rue décloisonne et sécurise.

La rue, une adresse. Habiter un quartier, donner une direction, s'inscrire dans la ville, participer à la constitution d'un ensemble bâti ou paysager cohérent, conforter une identité... la rue est aussi un repère dans la ville. On entre dans les villes et on en sort par les routes (route d'Albi, route de Revel...), ce qui nous donne à la fois des indications de direction et de distance. Celles-ci sont prolongées par des avenues dans les faubourgs, puis par des rues jusqu'aux anciens chemins ruraux.

Deux exemples, parmi les travaux récents, illustrent la pratique quotidienne et diversifiée de la rue par l'équipe Projet urbain : la requalification du chemin Gratian à Aucamville et le schéma directeur de Mirail Université.

De la route à la rue : la requalification du chemin Gratian à Aucamville

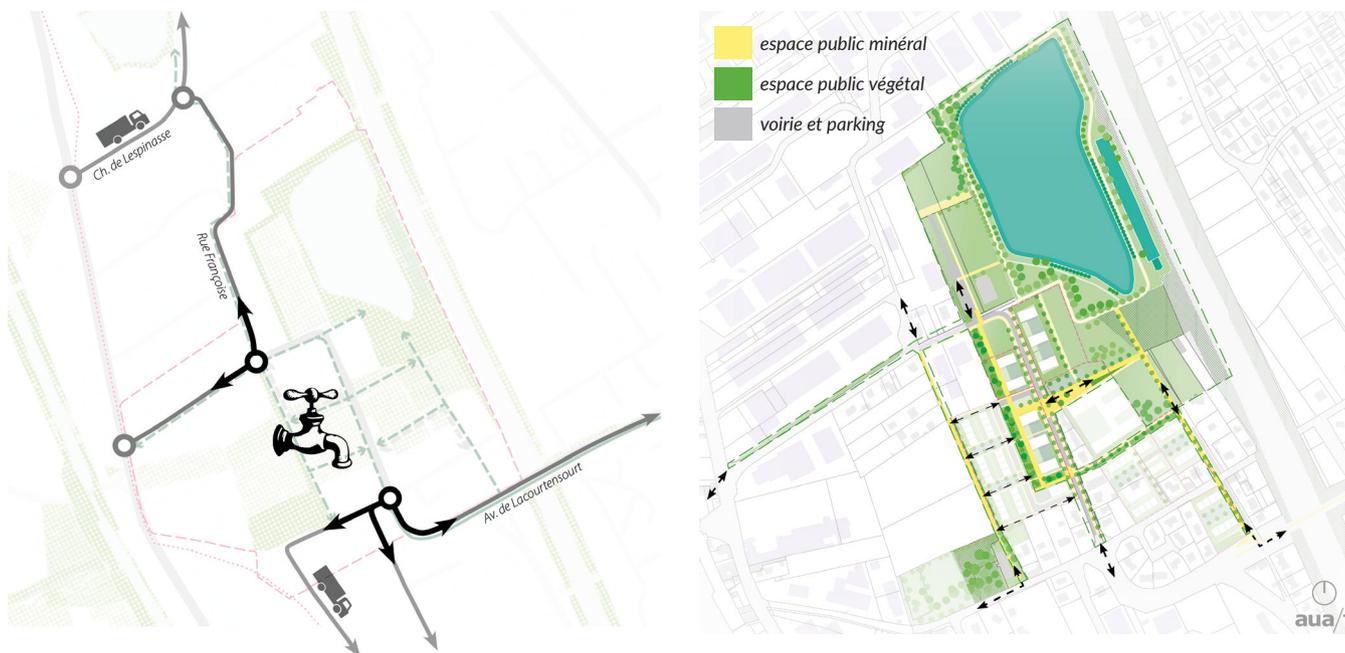
Aucamville a souhaité que l'agence l'accompagne pour la requalification et le développement d'un secteur isolé du centre-ville, à proximité d'activités industrielles et artisanales, et d'un lac. Celui-ci a fait l'objet d'une renaturation et un petit parc vient agrémenter l'ensemble. Néanmoins, la fréquentation intensive de poids lourds traversant le secteur rend caduque toute velléité d'habiter un lieu à la fois bruyant et hostile. Comment passer d'une route de transit à une rue apaisée, support de vie sociale, d'échanges et d'animation d'un nouveau quartier de ville ?

La première intuition a été d'étendre le parc vers les nouvelles habitations, de travailler sur l'idée d'un « parc habité », mais sans réduire l'impact des nuisances existant sur le site, le travail aurait été vain. C'est le travail de requalification du chemin Gratian qui a été le moteur de la révélation de l'habitabilité du site. Cette réappropriation du chemin, qui coupait en deux le secteur avec un flux de transit permanent, était d'autant plus vitale qu'outre la desserte interne, il représentait le seul lien avec le centre-ville. La circulation des poids lourds a été arrêtée afin de sup-

primer tout trafic de transit. Un parcours alternatif a été mis en place, permettant l'accès aux activités sur des voiries plus appropriées restant à l'intérieur de la zone d'activités économiques.

Grâce à ce changement de statut, le chemin Gratian n'est plus considéré comme une « coupure » mais comme une « couture ». Le secteur d'étude n'est plus séparé en deux, mais peut se concevoir comme un ensemble homogène en extension du parc et du lac à proximité.

Conçu comme l'armature du nouveau quartier, le chemin Gratian devient le maillage privilégié de la desserte locale, le support des modes actifs, le lieu d'adressage des futures opérations d'habitat et des équipements programmés sur le site. Les aménagements paysagers sont conçus en extension du parc et du lac pour renforcer la cohésion et l'image du nouveau quartier. C'est donc naturellement sur cet axe que peut venir se greffer la création d'un espace public et de locaux associatifs favorisant les échanges et les lieux de rencontre, l'implantation de jeux et de lieux détente.



Jugulation du flux de transit existant par un nouveau plan de circulation déviant les poids lourds, pour faire émerger un quartier résidentiel

« Retrouver la rue » dans le quartier Mirail Université

2. Secteur qui relève de la politique de la ville depuis 2014.

L'AUAT accompagne depuis 2017 Toulouse Métropole dans le processus de renouvellement urbain du secteur de Mirail Université². Le schéma directeur conçu par l'agence repose sur un diagnostic socio-urbain approfondi du quartier, et a été bâti autour de grands principes partagés avec les habitants et gestionnaires d'équipements durant la phase de concertation préalable. Au premier rang de ces grands principes se trouve l'idée de « retrouver la rue ». Le projet entre aujourd'hui en phase de réalisation.

Édifié dans les années 1970-1980, le secteur de Mirail Université présente certaines caractéristiques urbaines récurrentes de cette période, dans le sillage de l'époque moderniste et des grands ensembles :

- de grands espaces ouverts et paysagers en pied d'immeubles, sans distinction claire des espaces publics ni privacité en pied d'immeubles,
- une dissociation des flux entre la voie principale empruntée par les voitures – voie à l'aménagement routier et souvent sans trottoirs – et des cheminements piétons au cœur des zones résidentielles qui empruntent des passages sous bâtis et des trémies sous les voies,
- des stationnements résidentiels à l'arrière des immeubles desservis par des contre-allées, orientant fortement l'adressage des bâtiments,
- de nombreux équipements de proximité et métropolitains (école d'architecture, collège, université, écoles, centre social, complexe omnisports...), mal repérés par les visiteurs comme par les habitants.

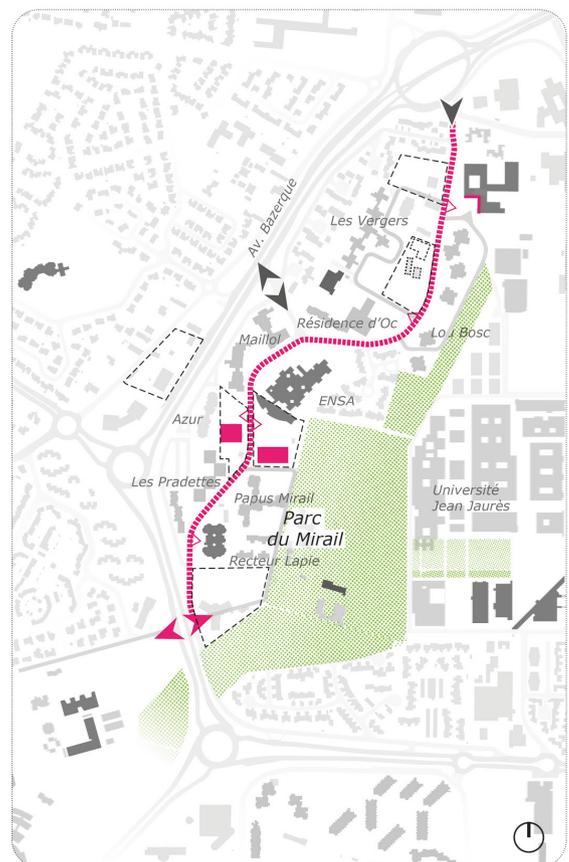
Le diagnostic socio-urbain a ainsi mis en évidence un espace peu lisible où il est difficile pour un visiteur de s'orienter et de trouver son chemin, ainsi qu'une richesse en équipements peu valorisée. Ces observations ont par ailleurs trouvé un écho dans le constat fait par les habitants d'un manque de vie sociale, de lieux rassembleurs, de liens de voisinage et d'une faible fréquentation des équipements.

En lien avec l'idée de « retrouver la rue » – principe partagé en phase de concertation –, le schéma directeur de Mirail Université propose deux axes d'intervention. D'une part, en matière d'aménagement de l'espace public, le schéma directeur propose d'organiser le quartier autour de son axe central (rue Maillol/chemin du Mirail) en l'aménageant pour un usage confortable, partagé et apaisé entre piétons, cycles, voitures, mais également entre résidents, usagers des équipements et visiteurs. Il s'agit notamment d'élargir le profil de la voie, d'aménager les trottoirs, de réaliser des carrefours et des traversées en plateau, de conforter les alignements d'arbres...

D'autre part, en matière de rapport à la rue des lots bâtis, le projet propose d'adresser les équipements publics existants et futurs comme les immeubles résidentialisés sur cette rue centrale. Ce deuxième axe se traduit notamment dans le suivi des projets de construction et d'extension des équipements publics (situation et conception du futur centre social/accueil jeune et du projet d'extension de l'école d'architecture), tout comme dans les prescriptions de résidentialisation des logements sociaux (limites privé/public, position des entrées, stationnements).

1.

Retrouver la rue : équipements adressés sur un axe principal partagé tous modes



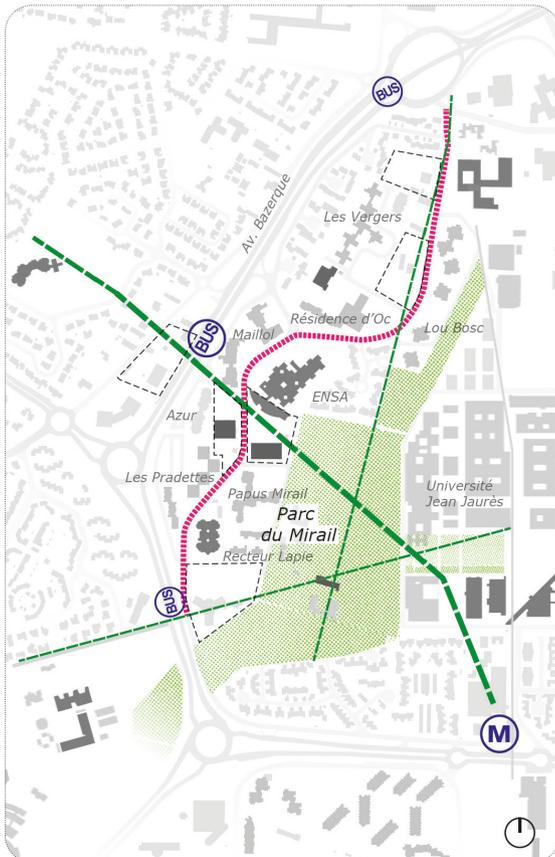
- ▭ Fonciers mutables
- ▬ Rue requalifiée
- Adressage des équipements sur la rue requalifiée
- Nouvel accès au quartier depuis le boulevard

Ainsi, la rue, espace confortable, partagé et multifonctionnel, se veut propice aux usages partagés et aux rencontres entre les différents publics qui fréquentent le quartier. En retour, les pieds d'immeubles dégagés des circulations piétonnes pourront bénéficier du recul nécessaire à l'intimité des logements. Par ailleurs, les équipements gagneront en lisibilité et pourront participer à l'animation de la vie de quartier.

Les enjeux traités autour de la figure de cette rue centrale, au-delà de la qualité de l'aménagement de la voirie en elle-même, relèvent de la cohabitation harmonieuse entre vie privée et vie collective, entre constitution d'un cadre propice à une vie de quartier et valorisation des usages métropolitains. ■

2.

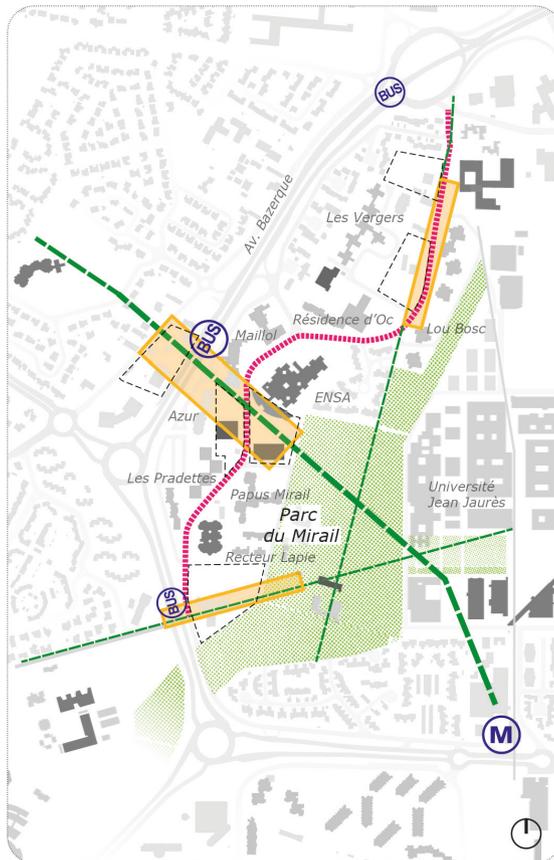
Des traversées piétonnes interquartiers lisibles et continues



- Fonciers mutables
- Rue requalifiée
- Axe de traversée piétonne

1+2.

Une polarisation équilibrée, à la croisée des chemins



- Fonciers mutables
- Rue requalifiée
- Axe de traversée piétonne
- Polarités et espaces publics aux croisements de la rue requalifiée et des axes de traversées piétonnes